

**Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz**  
**AVIS DE CONCOURS**

**Dans le but de pourvoir à ses besoins en personnel, la STEG se propose de recruter par voie de concours sur épreuves et après participation et réussite à un cycle de formation au Centre de Formation de l'Entreprise (C.F.P.K) :**

- **48** monteurs de lignes : le monteur de lignes qualifié construit, entretient et dépanne le réseau électrique en moyenne et basse tension. Il travaille en équipe et il est en contact avec les clients à l'occasion des interventions (dépannage, coupure, branchement...)
- **12** ouvriers qualifiés gaziers : le gazier pose les canalisations gaz et exécute la soudure des conduites en polyéthylène et en cuivre, recherche les fuites de gaz et entretient le réseau gaz.

**Le recrutement se fera selon les modalités suivantes :**

Conditions générales	Lieu et nombre de postes			Dossier à fournir	Adresse d'envoi du dossier et date limite	
<b>1) Niveau scolaire :</b> a) avoir le niveau de la 3 <sup>ème</sup> année secondaire (nouveau régime) ou la- 6 <sup>ème</sup> année secondaire (ancien régime) accomplie spécialité : technique, maths ou sciences, Ou b) Etre titulaire d'un CAP (Certificat d'Aptitude Professionnelle) homologué au niveau II de la classification nationale des emplois spécialité électricité, mécanique ou construction métallique.  <b>2) Etre né après le 31/12/1980</b>  <b>3) Etre de sexe masculin</b>  <b>4) Etre de nationalité tunisienne</b>	<b>60 postes répartis comme suit :</b>			<b>1) Une demande de participation au concours <u>en précisant</u> :</b> - le poste choisi : monteur de lignes ou ouvrier gazier  - le lieu de travail choisi  - l'adresse exacte et le code postal  - le numéro de téléphone (facultatif) :  <b>2) Une photocopie de la carte d'identité nationale.</b>  <b>3) Une photocopie du diplôme et/ ou du certificat de scolarité.</b>  <b>Remarque :</b> Chaque candidat est appelé à choisir et participer à <b><u>un seul poste pour un seul lieu de travail</u></b> sous peine de rejet de sa demande.	Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, 38, rue Kamel Atatruk – 1080 Tunis.  <b>Division Recrutement</b> (Concours de monteur de lignes, ouvrier gazier).  Dernier délai de réception des demandes :  <p style="text-align: center;"><b><u>Le 08/01/2007</u></b></p> <b>(Le cachet de la poste faisant foi)</b>  <p style="text-align: center;"><b><u>Date du concours :</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Le 25/02/2007</u></b></p>	
	<b>Lieu de travail</b>	<b>Monteur de lignes qualifié</b>	<b>Ouvrier qualifié gazier</b>			
	- Tunis	13	-			
	- Bizerte	4	-			
	- Nabeul	2	-			
	- Zaghouan	1	4			
	- Béja	2	-			
	- Jendouba	3	-			
	- Sousse	4	-			
	- Kairouan	3	-			
	- Kasserine	2	4			
	- Sidi Bouzid	2	-			
	- Sfax	9	-			
- Médenine	1	-				
- Gabès	2	4				
<b>TOTAL</b>	<b>48</b>	<b>12</b>				

**Remarques :**

- 1) Les dossiers ne répondant pas aux conditions sus-indiquées et **surtout ceux n'indiquant pas le poste et le lieu de travail** ou qui arrivent à la STEG après le délai sus indiqué ne seront pas pris en considération. Les dossiers fournis ne seront pas restitués aux candidats.
- 2) Les candidats retenus au concours ne seront admis définitivement au Centre de Formation et de Perfectionnement de Khlédia (CFPK) que s'ils répondent aux exigences des critères médicaux particuliers du métier envisagé. Seul le médecin du travail de la société est habilité à se prononcer sur l'aptitude médicale requise en vue de l'admission définitive.
- 3) Les candidats admis au concours seront formés au Centre de Formation de la société à Khélidia (CFPK) pendant 7 à 9 mois selon la spécialité. Durant la période de formation, ils seront soumis au régime d'internat.